

PV ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION

PUPPY ACADEMY SHELTER

En date 13 septembre 2022, à 14 h 00

Marie Soliman et Romain Boisset se sont réunis en Assemblée Générale présidée par Marie Soliman au siège social de l'Association : VILLAGE 31460 CAMBIAC.

La validité de la convocation est reconnue par l'ensemble des personnes présentes.

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation à cette réunion, les débats ont portés sur :

- Création de l'Association
- Adoption des statuts
- Election du Bureau
- Le siège social de l'Association

Après les débats, il a été procédé au vote.

Résolution n° 1 : Création de l'Association

A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé de procéder à la création de l'association appelée **PUPPY ACADEMY SHELTER**

Résolution n°2 : Adoption des statuts

Le Président en séance donne lecture des statuts.
Les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

Résolution n°3 : Election du Bureau

Les membres ont voté à l'unanimité pour élire :

Marie Soliman en tant que Présidente (avec 2 voix)

Romain Boisset en tant que Secrétaire (avec 2 voix)

Résolution n° 4 : le Siège social de

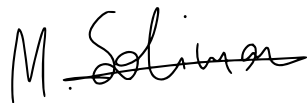
Il a été décidé à l'unanimité que le siège social de l'Association sera situé au VILLAGE 31460 CAMBIAC

L'assemblée a statué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

SIGNATURES

Marie Soliman – PRESIDENTE

Handwritten signature of Marie Soliman in black ink.

Romain Boisset - SECRETAIRE

Handwritten signature of Romain Boisset in black ink.